

Les élèves du premier degré à la rentrée 2018 : le dédoublement des classes de CP et de CE1 dans l'éducation prioritaire s'amplifie

► À la rentrée 2018, 6,750 millions d'élèves sont scolarisés dans les écoles publiques et privées du premier degré. Du fait des évolutions démographiques, les effectifs sont en légère baisse par rapport à la rentrée précédente : - 33 000 élèves (soit - 0,5 %). Cette baisse est particulièrement marquée dans le préélémentaire (- 29 800 élèves, soit - 1,2 %) alors que l'élémentaire est quasi stable (- 0,1 %).

Les effectifs d'élèves en situation de handicap bénéficiant d'un dispositif unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) augmentent de + 1,0 %, soit 500 élèves supplémentaires.

Trois caractéristiques de cette rentrée méritent d'être relevées :

- la taille des classes en éducation prioritaire accueillant uniquement des élèves de CP et CE1 s'est considérablement réduite ;
- la hausse des effectifs observée dans le secteur privé, portée par le hors contrat, se poursuit ;
- les taux de redoublement, en baisse depuis plusieurs années, augmentent.

Juliette Robin, DEPP-B1

À la rentrée 2018, ce sont 6,750 millions d'élèves qui ont été accueillis dans les 50 500 écoles publiques et privées du premier degré, soit - 33 000 élèves (- 0,5 %) par rapport à la rentrée précédente ► **figure 1**.

La baisse des effectifs du premier degré concerne majoritairement le niveau préélémentaire (- 29 800 élèves, soit - 1,2 %). Ce sont les effectifs des élèves de 2 et 3 ans qui reculent le plus fortement : - 3 750 élèves de 2 ans scolarisés (soit - 4,0 %) et - 18 300 élèves de 3 ans (- 2,3 %). Cela est dû au fait que la taille des générations 2016 et 2015 entrant à l'école, est plus petite que celle des générations précédentes.

Si l'élémentaire connaît une quasi-stabilité (- 0,1 %), les évolutions sont différentes par niveau. Seul le niveau de CM2 enregistre une croissance notable de ses effectifs (+ 11 000 élèves, soit + 1,3 %). Cela correspond aux enfants de la génération 2008, l'une des plus nombreuses depuis 1974, la fin du baby-boom. Par contre les effectifs diminuent en CE1 et CM1 pour des raisons démographiques.

Les unités localisées pour l'inclusion scolaires (ULIS), qui accueillent des élèves en situation de handicap, accueillent près de 500 élèves de plus qu'à la rentrée 2017 (+ 1,0 %).

La hausse du secteur privé portée par le hors contrat se poursuit

La diminution modérée des effectifs du premier degré (- 0,5 %) masque des évolutions très contrastées entre secteur public et privé. Les 44 900 écoles publiques du premier degré accueillent 5 807 800 élèves, soit - 34 900 élèves par rapport à la rentrée précédente (- 0,6 %).

Avec 942 500 élèves, les effectifs du secteur privé augmentent légèrement (+ 0,2 %) : l'enseignement privé accueille 1 900 élèves de plus qu'à la rentrée précédente. Dans le privé, le nombre d'élèves scolarisés diminue uniquement

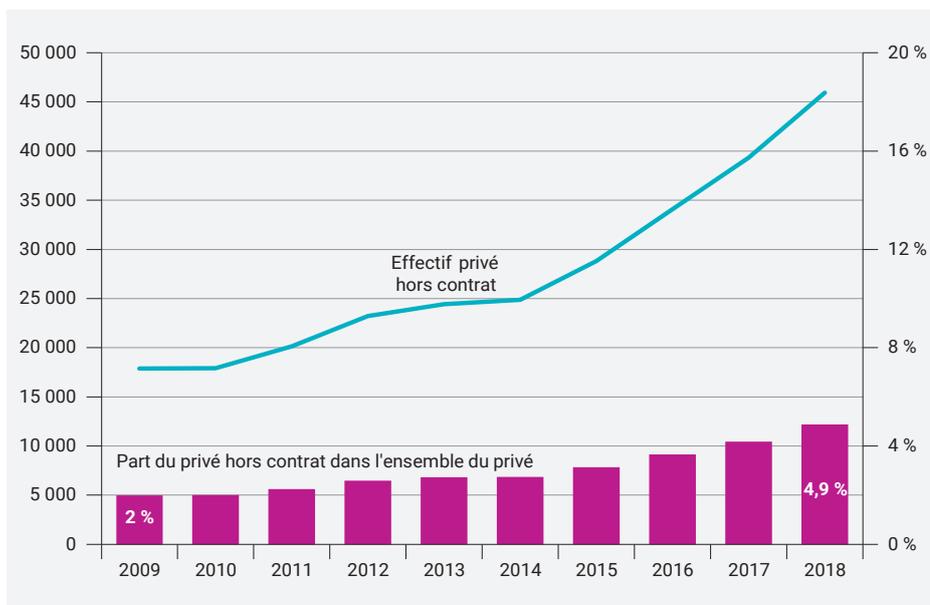
► 1 Évolution des effectifs d'élèves par âge et niveau selon le secteur

Âge et niveau	Secteur public			Secteur privé			Ensemble		
	Année scolaire 2018-2019	Évolution		Année scolaire 2018-2019	Évolution		Année scolaire 2018-2019	Évolution	
		En effectif	En %		En effectif	En %		En effectif	En %
2 ans	70 019	- 3 507	- 4,8	19 112	- 247	- 1,3	89 131	- 3 754	- 4,0
3 ans	672 167	- 16 813	- 2,4	97 572	- 1518	- 1,5	769 739	- 18 331	- 2,3
4 ans	707 800	607	0,1	102 778	909	0,9	810 578	1 516	0,2
5 ans et plus	718 128	- 9 529	- 1,3	104 937	329	0,3	823 065	- 9 200	- 1,1
Préélémentaire	2 168 114	- 29 242	- 1,3	324 399	- 527	- 0,2	2 492 513	- 29 769	- 1,2
CP	724 019	3 296	0,5	117 870	396	0,3	841 889	3 692	0,4
CE1	715 859	- 11 761	- 1,6	119 949	311	0,3	835 808	- 11 450	- 1,4
CE2	723 163	2 544	0,4	122 822	544	0,4	845 985	3 088	0,4
CM1	710 585	- 9 669	- 1,3	125 263	- 328	- 0,3	835 848	- 9 997	- 1,2
CM2	718 331	9 478	1,3	128 738	1 431	1,1	847 069	10 909	1,3
Élémentaire	3 591 957	- 6 112	- 0,2	614 642	2 354	0,4	4 206 599	- 3 758	- 0,1
ULIS	47 694	411	0,9	3 442	78	2,3	51 136	489	1,0
Total	5 807 765	- 34 943	- 0,6	942 483	1 905	0,2	6 750 248	- 33 038	- 0,5
Part du secteur	86,0 %			14,0 %			100,0 %		

Génération (année de naissance)	Taille génération (nombre de naissances)
2016	774 200
2015	790 100
2014	811 400
2013	811 500

2012	821 000
2011	823 400
2010	832 800
2009	824 600
2008	828 400

► 2 Évolution des effectifs d'élèves du secteur privé hors contrat



Lecture : les effectifs du secteur privé hors contrat atteignent 45 900 à la rentrée 2018 (échelle de gauche). À cette même date, la proportion d'élèves scolarisés dans le privé hors contrat parmi l'ensemble des élèves du 1^{er} degré fréquentant une école privée, qu'elle soit sous ou hors contrat, est de 4,9 % (échelle de droite).

Champ : élèves scolarisés dans le 1^{er} degré dans une école privée, y compris hors contrat, en France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENJ-DEPP, Constats de rentrée 1^{er} degré 2009 à 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 18.27. © DEPP

pour les générations entrantes à l'école qui sont moins nombreuses (- 1,3 % pour les 2 ans et - 1,5 % pour les 3 ans), et dans une moindre mesure pour le CM1 (- 0,3 %). Pour les autres niveaux, les effectifs progressent, y compris pour la génération 2013, moins nombreuse : l'effectif des 5 ans scolarisés dans le privé progresse (+ 0,3 % contre - 1,3 % dans le secteur public). De même, le nombre d'élèves en CE1 enregistre une hausse de 0,3 % (contre - 1,6 % dans le public).

Parmi les 942 500 élèves scolarisés dans le secteur privé, 896 600 sont inscrits dans l'un des 4 700 établissements que compte l'enseignement privé sous contrat et 45 900 élèves dans l'une des 876 écoles du privé hors contrat. Ainsi, le poids du secteur privé hors contrat ne représente qu'une part très faible du privé (4,9 % des élèves) ► **figure 2**. Et rapporté à l'ensemble du premier degré, le privé hors contrat ne totalise que 0,7 % des élèves. Pour autant, son évolution est très dynamique, et explique à elle seule la hausse des effectifs dans l'ensemble du secteur privé, qui résulte d'une baisse du privé sous contrat (- 4 700 élèves, soit - 0,5 %), et d'une forte augmentation du privé hors contrat (+ 6 600 élèves, soit + 16,8 %. Cette tendance à la hausse, perceptible depuis 2010, s'est accélérée au cours des quatre dernières années (+ 15,9 % entre 2014 et 2015, + 18,3 % entre 2015 et 2016 et + 15,3 % entre 2016 et 2017). Une partie de cette hausse est sans doute liée à un meilleur recensement. Depuis les années 2000, la part du secteur privé oscille autour de 13,5 %. À cette rentrée, elle progresse de 0,1 point et atteint 14,0 %.

La scolarisation dans le secteur privé est plus fréquente dans l'enseignement élémentaire (14,6 % des élèves scolarisés dans le privé contre 13,0 % dans le préélémentaire). Pour autant, la part de l'enseignement privé a plus particulièrement progressé dans le préélémentaire depuis 2015.

Le poids du privé varie fortement selon les académies. Dans les académies de l'Ouest (Rennes et Nantes), les élèves fréquentent traditionnellement plus les établissements du secteur privé. Ils sont respectivement 40 et 35 % à y être scolarisés. À Paris, le secteur privé recense près d'un quart des élèves du premier degré.

Dix-neuf académies observent une baisse notable du nombre d'élèves dans le secteur public

Seules la Guyane et Lyon connaissent une croissance simultanée de leurs effectifs dans les deux secteurs ► **figure 3**. Pour huit académies, une stagnation des effectifs du public est observée conjointement à la hausse du secteur privé. Parmi, ces dernières, l'accroissement des effectifs du secteur privé est particulièrement notable à Créteil (+ 1 900 élèves, soit + 6,4 %). Pour deux académies, Versailles et Grenoble, la stagnation des effectifs du public va de pair avec celle du privé. Enfin, dans les dix-neuf autres académies, le nombre d'élèves inscrits dans les écoles

publiques est en recul. Parmi ces dix-neuf académies, quatre enregistrent une hausse du secteur privé en parallèle, et pour les quinze autres celui-ci est constant ou en léger recul. La croissance des effectifs du privé, de 0,2 % au niveau national, atteint plus de 6,0 % dans l'académie de Guadeloupe, Créteil et La Réunion. Globalement, les académies de la Martinique et de la Guadeloupe enregistrent les plus fortes baisses d'effectifs (respectivement - 3,3 et - 3,9 %).

11,5 % d'enfants scolarisés dès 2 ans, 97,2 % à 3 ans

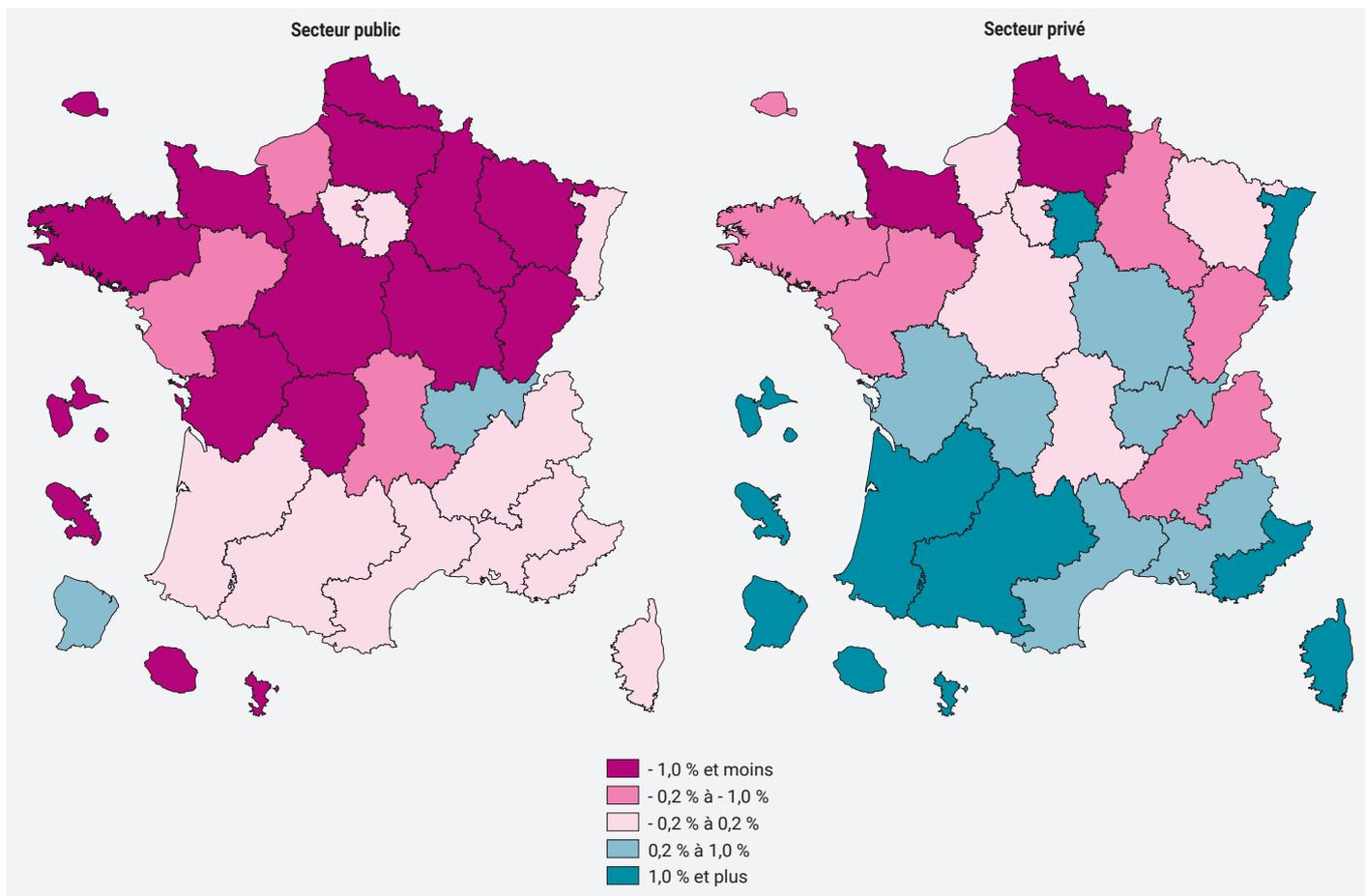
À la rentrée 2018, 89 100 enfants de 2 ans sont scolarisés ► **figure 4**, ce qui porte leur taux de scolarisation à 11,5 % (soit 0,2 point de moins par rapport à la rentrée précédente). Sur une longue période, le taux de scolarisation des enfants de 2 ans est orienté à la baisse : de 35 % au début des années 2000, il s'est depuis stabilisé et oscille autour de 12 % depuis 2012. Afin de lutter contre les inégalités scolaires notamment dans les zones les plus défavorisées, la scolarisation précoce s'est développée au cours des dernières rentrées en REP et en REP+. Cependant, à la rentrée 2018, le taux de scolarisation à 2 ans diminue de 0,2 point par rapport à 2017 et atteint 20,3 % pour l'ensemble de l'éducation prioritaire. Il s'établit à 19,2 % en REP et 22,0 % en REP+.

À compter de la rentrée 2019, il est prévu un abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire, qui passera de 6 ans à 3 ans. Actuellement, le taux de scolarisation des 3 ans est de 97,2 % et de 100 % à partir de 4 ans.

La taille des classes en éducation prioritaire accueillant uniquement des élèves de CP et CE1 s'est considérablement réduite

Pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles, une mesure de dédoublement des classes de CP en REP+ a été mise en place à la rentrée 2017. Celle-ci a été élargie aux classes de CP en REP et de CE1 en REP+ à partir de septembre 2018. Là où le dédoublement n'a pas été possible pour des raisons de locaux, l'intervention de deux enseignants a été prévue. Le champ d'application de cette mesure est de 201 500 élèves, avec en CP 88 900 élèves scolarisés en REP et 57 000 en REP+, soit 17,3 % de l'effectif total des CP, et en CE1 55 600 élèves en REP+,

► 3 Évolution des effectifs d'élèves selon les secteurs par académie entre les rentrées 2017 et 2018



Champ : élèves scolarisés dans le 1^{er} degré dans une école publique ou privée, y compris hors contrat, en France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.
Source : MENJ-DEPP, Constats de rentrée 1^{er} degré 2017 et 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 18.27. © DEPP

► 4 Taux de scolarisation dans le préélémentaire

	Taux de scolarisation (en %)		
	2016	2017	2018
2 ans	11,9	11,7	11,5
<i>dont en REP</i>	19,5	19,3	19,2
<i>dont en REP+</i>	22,7	22,3	22,0
3 ans	97,2	97,1	97,2
4 ans	99,9	99,8	100,0

Champ : enfants de deux, trois et quatre ans en France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.
Source : MENJ-DEPP, Constats de rentrée 1^{er} degré et Démographie.

Réf. : Note d'Information, n° 18.27. © DEPP

soit 6,6 % de l'effectif total des CE1.

La mise en œuvre de cette mesure est perceptible à la fois par la réduction de la proportion des classes de CP et de CE1 multi-niveaux et par la diminution de la taille des classes de CP et de CE1 mono-niveaux. Au sein de l'éducation prioritaire, les classes de CP accueillant également des élèves d'autres niveaux sont devenues marginales. Ce phénomène, déjà observé l'an dernier en REP+, s'est élargi aux classes en REP. Ainsi, parmi les classes de CP en REP+, la proportion de classes multi-niveaux qui représentait près du quart des classes en 2016, s'élève depuis deux années consécutives à 5 % ► **figure 5**.

► 5 Proportion de classes multi-niveaux au sein de l'ensemble des classes accueillant des CP et des CE1 dans le secteur public

	REP+			REP			Public hors EP		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Proportion classes multi-niveaux CP	24,6	5,3	5,2	29,7	28,0	5,9	52,8	53,1	52,9
Proportion classes multi-niveaux CE1	39,3	31,1	9,3	45,0	45,0	34,9	66,0	65,7	66,6

Champ : classes du secteur public accueillant au moins un élève de CP et classes du secteur public accueillant au moins un élève de CE1, France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.
Source : MENJ-DEPP, Diapre au 15 octobre 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 18.27. © DEPP

De même, parmi les classes de CP en REP, seules 6 % demeurent des classes à cours multiples à la rentrée 2018.

Pour le reste du secteur public, la part des classes multi-niveaux en CP est restée stable, autour de 53 %, entre 2016 et 2018.

La baisse de la proportion de classes multi-niveaux est également notable pour les CE1 en REP+ : de quatre classes sur dix en 2016 à moins d'une sur dix à cette rentrée.

À la rentrée 2018, la taille des classes mono-niveaux de CP et CE1 en éducation prioritaire s'est considérablement réduite.

Plus de neuf classes uniques de CP en éducation prioritaire sur dix accueillent au maximum 15 élèves ► **figure 6**.

Le dédoublement des classes uniques CP en REP+, mis en œuvre à la rentrée

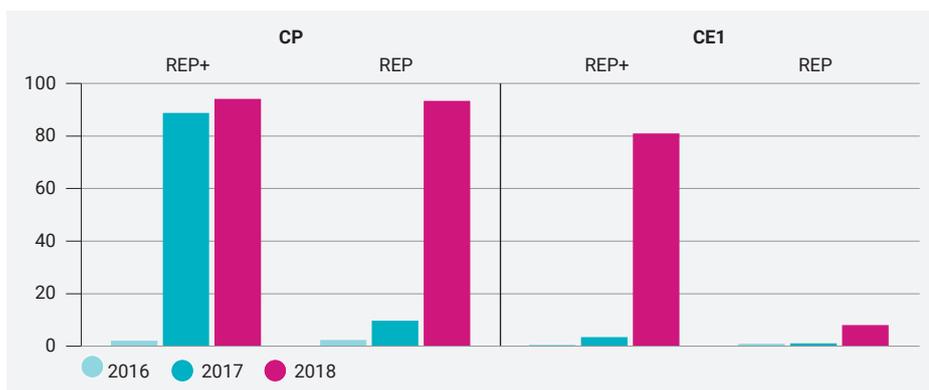
précédente, s'amplifie : 94,5 % de ces classes comptabilisent au maximum 15 élèves contre 89 % l'an dernier et 2 % en 2016. Pour les classes de CP en REP, la proportion s'élève à 93,7 % (contre 2,3 % en 2016).

Seules 2,4 % des classes uniques de CP en REP+ comptent 21 élèves ou plus (contre 70,7 % en 2016). Pour les classes uniques de CP en REP, la part est de 2,9 % (contre 69,8 % en 2016).

Pour les CE1, plus de huit classes sur dix en REP+ scolarisent au maximum 15 élèves. À la rentrée précédente, seules 3,4 % avaient une taille maximale de 15 élèves par classe.

En REP+, la taille moyenne des classes accueillant uniquement des élèves de CP est ainsi passée à 12,8 élèves (contre 21,7 en 2016)

► 6 Part de classes uniques CP et CE1 accueillant au maximum 15 élèves dans l'éducation prioritaire

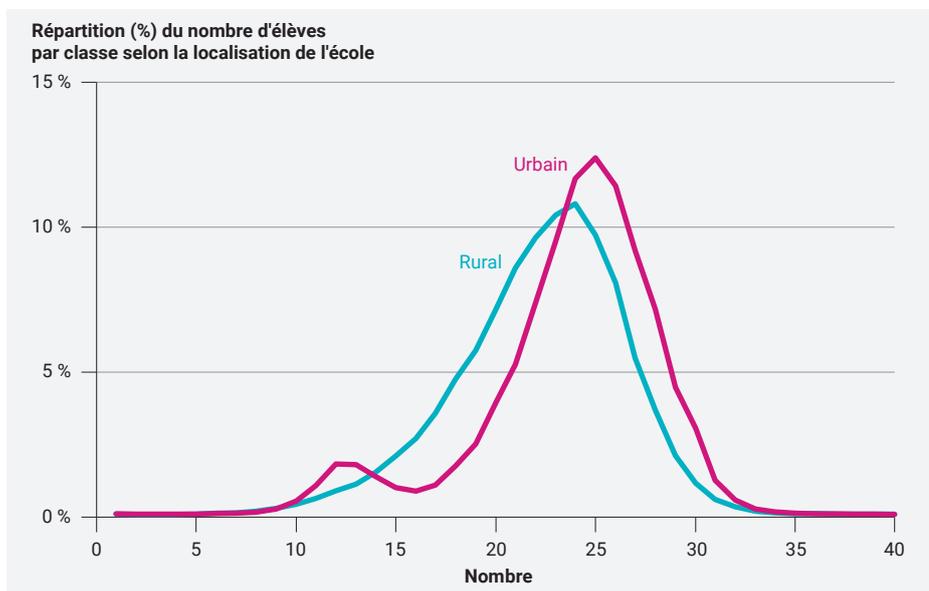


Champ : classes de l'éducation prioritaire accueillant uniquement des élèves de CP et classes de l'éducation prioritaire accueillant uniquement des élèves de CE1, France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENJ-DEPP, Diapre du 15 octobre 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 18.27. © DEPP

► 8 Nombre d'élèves par classe selon la localisation de l'école



Champ : élèves scolarisés dans le 1^{er} degré dans une école publique ou privée sous contrat, en France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENJ-DEPP, Diapre au 15 octobre 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 18.27. © DEPP

et la taille moyenne des classes mono-niveaux CE1 à 14,4 élèves (contre 21,7 en 2017).

Les classes uniques de CP en REP ont une taille moyenne de 12,9 élèves.

La baisse des effectifs en zone rurale s'accroît

À la rentrée scolaire 2018, 1 293 800 enfants sont scolarisés dans l'une des 17 850 écoles du premier degré situées en zone rurale (ils représentent 19,2 % des élèves ► **figure 7**).

En sept ans (2011-2018), les effectifs d'élèves du premier degré ont augmenté de 2,1 % en zone urbaine (soit 113 600 élèves supplémentaires) alors qu'en zone rurale, l'évolution a été de - 5,4 % (soit 74 000 élèves de moins). La baisse des effectifs en zone

rurale est plus marquée sur les deux dernières années : - 1,3 % en 2017 et - 1,6 % en 2018.

Les écoles implantées en zones rurales accueillent en moyenne 72 élèves se répartissant dans 3,3 classes contre 167 élèves répartis dans 7,1 classes dans l'urbain.

La taille des classes est plus élevée en zone urbaine qu'en zone rurale (23,7 élèves en moyenne par classe contre 22,2). En zone urbaine, les classes en éducation prioritaire accueillent en moyenne 20,2 élèves (20,7 en REP et 19,4 en REP+) contre 24,8 hors éducation prioritaire. La moitié des classes situées en école rurale comptabilisent entre 21 et 25 élèves. En milieu urbain, les classes accueillent majoritairement entre 23 et 27 élèves ► **figure 8**.

► 7 Nombre d'élèves et d'écoles selon la localisation de l'école

	Taux de scolarisation (en %)		
	Rural	Urbain	Ensemble
Nombre d'élèves	1 293 755	5 456 493	6 750 248
Nombre d'écoles	17 849	32 643	50 492

Champ : élèves scolarisés dans le 1^{er} degré dans une école publique ou privée (y compris hors contrat), en France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENJ-DEPP, Constats de rentrée 1^{er} degré 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 18.27. © DEPP

► 9 Évolution des taux de redoublement par niveau dans le secteur public

	2014	2015	2016	2017	2018
CP	3,1 %	2,2 %	1,3 %	1,1 %	1,9 %
CE1	3,4 %	1,9 %	0,9 %	0,7 %	1,6 %
CE2	1,5 %	0,8 %	0,5 %	0,6 %	1,3 %
CM1	0,9 %	0,5 %	0,2 %	0,2 %	0,4 %
CM2	1,1 %	0,7 %	0,3 %	0,2 %	0,4 %

Champ : élèves scolarisés dans des écoles publiques en France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENJ-DEPP, Diapre au 15 octobre pour les années 2014 à 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 18.27. © DEPP

Le léger pic de classes comptabilisant entre 10 et 15 élèves en territoire urbain correspond aux classes de CP et CE1 en éducation prioritaire dédoublée. En effet, 94 % des réseaux d'éducation prioritaire se situent en territoire urbain.

Les taux de redoublement, historiquement bas en 2017, augmentent

Dans le secteur public, les taux de redoublement dans l'élémentaire étaient historiquement bas à tous les niveaux, à la rentrée précédente ► **figure 9**. Ils sont en nette hausse notamment dans le cycle II (CP, CE1, CE2), avec respectivement + 0,8 point, + 0,9 point et + 0,7 point). En CM1 et CM2, la hausse est moindre ; les taux de redoublement sont de 0,4 % dans ces niveaux. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'Information 18.27 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

Pour accéder aux « **Source, champ, méthodologie** » + **Tableaux complémentaires**

voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format XLS ».